

Réf: Dossier 225813

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRILEO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
BONOUMIN LOT 1161 ILOT 86, Lot 1161, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRILEO »

Objet : TRANSPORT

ACTIVITE AGRICOLE

IMPORTATION MACHINE AGRICOLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY
BONOUMIN LOT 1161 ILOT 86, Lot 1161, Ilot 86

Dirigeant(s) M AIE YAPI JEAN-FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03682 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47548/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

